

Compte rendu CHSCT du 27 juin 2016

Ont participé en qualité de représentants **FO Finances 54** :
Jean-Louis SZATMARI, Arnaud HELSTROFFER et Didier HOUILLON.

Présentation du DUERP et examen du PAP du Commissariat aux ventes:

Lors de la présentation de ces documents, nous avons fait remarquer à la direction que certains risques sont sous évalués.

Vos représentants **FO Finances** ont rappelé la possibilité ouverte aux agents en relation avec le public de suivre la formation « Gestion des conflits » proposée par le CHSCT.

Au vu des documents présentés, on constate bien une réelle prise en compte des risques dans cette direction, **vos représentants FO Finances ont donc voté « pour ».**

Rapport du groupe de travail préparatoire du 31 mai :

1 - Projet d'installation du PRS et des BDV à la cité administrative

Au cours de ces débats, nous avons constaté que l'administration éprouve des difficultés à exposer clairement les raisons du déménagement du PRS.

Pour notre Directeur, les agents du PRS ne sont pas bien installés dans leurs locaux actuels.

Seront-ils mieux lotis au 3^{ème} étage du bâtiment P de la cité ?

Pour les BDV (Brigade de Vérifications), c'est un déménagement budgétaire, fin du bail locatif à Vandoeuvre.

La direction nous informe qu'elle a bien pris en compte les doléances des agents du PRS et des BDV, lors des visites qui ont été effectuées dans les futurs locaux:

- Rénovation des blocs sanitaires.
- Prévoir des stores dans les bureaux
- Pérenniser le box de réception
- Installer un poste de travail supplémentaire avec l'application Amalfi et internet
- Équiper le PRS de 2 mopieurs
- Revoir l'éclairage des bureaux.
- Les agents techniques de la DDFIP procéderont à des aménagements complémentaires (peinture dans certains bureaux non prévue initialement).

A notre question de savoir s'il est vraiment souhaitable de déménager le PRS, la Direction est catégorique sur ce projet et nous dit ne plus vouloir faire marche arrière.

Vos représentants **FO Finances** proposent une étude par un ergonomiste pour optimiser l'ambiance lumineuse qui fait défaut dans ces locaux. **La direction n'en voit pas l'utilité.**

Sur l'anticipation de la charge de travail faisant suite à l'expérimentation DIRCOFI, notre administration est convaincue d'avoir fait les bons choix. L'effectif du PRS est passé de 12 emplois à 15 emplois pour palier aux nouvelles procédures. Espérons que l'effectif du PRS n'est pas amené à augmenter dans un futur proche, la densification réalisée ne permettant aucune marge de manœuvre raisonnable pour installer de nouveaux agents.

2 - Présentation des DUERP et examen des PAP de la DDFiP et de la Dircofi-Est.

Les critères M (maîtrise des risques) et P (probabilité) sont discutés en groupe de travail.

L'année dernière nous avons voté contre le PAP de la Dircofi-est, car nous n'étions pas d'accord sur les cotations présentées et sur les mesures de prévention envisagées. Cette année on remarque des évolutions positives au niveau des mesures de prévention et on peut saluer le travail réalisé par l'agent de prévention.

Au vu des documents présentés, on constate bien une réelle prise en compte des risques dans ces directions, **vos représentants FO Finances ont donc voté « pour » les deux présentations.**

Néanmoins, nous estimons que le DUERP mis en place par l'administration, n'est qu'une action de communication faute de moyens.

Toutefois, il est à noter que la Dircofi de Nancy fait face à des problèmes relationnels entre agents et a mis en place une médiation et un espace de dialogue pour remédier à ce conflit.

Un CHSCT spécial DIRCOFI se tiendra à la rentrée,
Mais nous resterons vigilants jusqu'à la tenue de cette réunion sur la qualité de vie des agents au travail.

3 - Examen des propositions de projets à financer par le Budget du CHSCT.

FP n°20 (caméra de recul). Vos représentants **FO Finances** sont favorables à ce projet de caméra de recul démontable sur un véhicule utilitaire de service pour favoriser les nombreuses manœuvres effectuées par les agents de services en ville.

FP n°21 (vidéo-surveillance). Vos représentants **FO Finances** ont demandé que ce projet soit co-financé et nous avons exprimé notre réserve sur le principe de la vidéo-surveillance. Sur le co-financement, certes le CHSCT est compétent pour financer de tels projets, mais nos directions, en tant qu'employeurs doivent assurer la protection et la sécurité de leurs salariés.

FP n°24 (fontaine à eau CDIF). Vos représentants **FO Finances** sont favorables à ce projet.

FP n°26 , 27 et 29, sur la mise en conformité de normes électriques et incendie **en perpétuelles changement**, vos représentants **FO Finances** se sont abstenus à défaut d'avoir eu de la part de l'inspecteur SST (Sécurité et santé au travail) une réponse sur la dangerosité de ces installations qui étaient agréés en 2015.

FP n°30 (stores). Projet accepté.
FP n°32 (ventilateurs). Projet accepté.

Questions diverses.

Nous apprenons que le service facturier pénitentiaire sera bien installé au 7^{ème} étage de la direction. Il sera pourvu de 14 emplois, 7 en provenance de la DDFiP et 7 en provenance de la justice.

Le SPF de Lunéville sera transféré **au plus tôt** le 01/02/2017 sur le SPF de Nancy.

La création du SIE Est et du SDIF (Service Départemental des Impôts Fonciers) est prévue au 01/09/2017.

La direction a changé la Citroën C5 contre une Toyota Yaris Hybride. Des démonstrations seront effectuées pour les agents amenés à conduire ce véhicule.